

- Les écoles supérieures des arts souffrent financièrement et cela a un impact réel sur la vie des étudiants.
- Dans l'immédiat, les perspectives d'amélioration sont maigres.
- La Fédération des étudiants francophones entend cependant conscientiser le monde politique.

Dossier réalisé par Bosco d'Otreppe

À savoir

Population. Les 16 écoles supérieures des arts que compte la Communauté française accueillent, lors de l'année scolaire 2015-2016, 7 626 étudiants. Ce chiffre est en légère croissance ces dernières années. On y dénombrait 4 446 étudiantes pour 3 180 étudiants.

Budget. Pour l'année 2013, plus de 69 millions d'euros étaient alloués à l'enseignement supérieur artistique. La Fédération Wallonie-Bruxelles prenait en charge plus de 32,2 millions, l'enseignement officiel des communes et des provinces, plus de 11,5 millions. L'enseignement libre, plus de 25,8 millions.

Comment les écoles supérieures des arts se débrouillent pour survivre

C'est dans la rue aux Laines, à Bruxelles, que l'on s'en rend le mieux compte. La semaine, elle se transforme en une large caisse de résonance.

Des nombreuses fenêtres du conservatoire, s'échappent les violons et les pianos qui enchaînent les gammes et trahissent la présence d'un refuge retranché du tumulte, où l'artistique tente de se former.

Les 16 écoles supérieures des arts (ESA) que compte la Communauté française sont autant de ces refuges. Différentes, elles font toutes de loin bonne figure. De près, la situation est plus précaire. Non que l'enseignement y serait déficitaire. Au contraire, souvent. Mais les conditions dans lequel il se donne sont de plus en plus problématiques.

Il suffit pour le réaliser d'écouter quelques étudiants. Au conservatoire, Théo Rojouan raconte la difficulté de se partager les salles de répétition ou de gérer le parc instrumental. Dans d'autres écoles, on évoque l'impossible accessibilité aux étages pour les moins valides. Hélène Mariaud, qui a étudié à Tournai, mentionne le matériel trop régulièrement insuffisant à partir duquel travailler. A l'École nationale des arts visuels de la Cambre,

Mathilde Van Rossom partage son avis.

Leur constat au sujet des conditions d'étude qui se dégradent est largement partagé au risque, s'inquiètent les étudiants, de mettre profondément à mal la qualité de l'enseignement.

La Fef, la Fédération des étudiants francophones, fera de ce dossier une de ses priorités ces prochains mois.

La difficile gestion des bâtiments

Pour autant, il serait faux de tirer de ces difficultés une conclusion générale. Si elles sont de plus en plus partagées, les situations diffèrent d'un établissement à l'autre.

"A La Cambre, explique depuis son bureau de directrice Caroline Mierop, nous avons les moyens d'assurer notre mission pédagogique et artistique dans de bonnes conditions. Cela est d'autant plus exceptionnel que les droits d'inscription sont bas par rapport aux écoles du même type et de la même qualité en Europe. C'est une vraie force de la Communauté française de pouvoir assurer un aussi bon enseignement à des prix si faibles. Là où les moyens budgétaires sont plus fragiles, c'est pour assurer ce que j'appelle les extras, mais ceux-ci font désormais partie intégrante de ce que l'on attend de l'enseignement supérieur artistique: l'organisation d'expositions, des ateliers et des stages internationaux, la publication des travaux ou l'achat du matériel. Pour tout cela, nous fonctionnons à l'économie et nous avons recours à des partenariats publics et privés grâce à des sponsors et des fondations".

Mais là où la situation devient grave, poursuit Caroline Mierop, c'est dans la gestion des bâtiments. "Tout est fait à minima et dans l'urgence. Il faut qu'une chaudière lâche pour qu'elle soit remplacée. En attendant, elle sera déjà tombée plusieurs fois en panne." Et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres, entre des bâtiments qui ne sont plus aux normes de sécurité, des châssis qui ne s'ouvrent plus ou des infiltrations en toiture.

Un financement ouvert

Derrière le cas particulier de La Cambre, se cache un problème fondamental, explique Serge Flamé, directeur de l'IAD, l'Institut des arts de diffusion de Louvain-la-Neuve, et président de la Chambre des écoles supérieures des arts.

"Nous les ESA, nous sommes le seul type d'enseignement à ne pas être financé par des enveloppes fermées. Les budgets sont calculés en fonction du nombre de nos étudiants et le financement se répartit en deux parties bien distinctes. Il y a, d'une part, l'encadrement pédagogique et administratif qui est réévalué tous les cinq et trois ans, sur la base de la moyenne du nombre d'étudiants inscrits. Le refinancement se fait alors progressivement au fil des années. Cela a pour objectif de pousser les écoles à la stabilité et c'est un système qui s'avère positif pour celles qui parviennent à être stables ou en légère croissance régulière. Il y a d'autre part les frais de fonctionnement. Ces derniers dépendent du réseau auquel appartient les écoles. Les écoles du réseau officiel bénéficient d'une dotation, celles des réseaux subventionnés d'une subvention. Par tête d'étudiant, le réseau officiel bénéficie de plus de moyens pour son fonctionnement."

Du coup et de manière très régulée, les écoles subventionnées (qui disposent parfois de bâtiments plus appropriés étant la propriété des réseaux) ont la possibilité de demander un droit d'inscription un peu plus élevé aux étudiants. Mais cette inégalité de traitement continue à faire polémique.

Une autre inégalité est due aux financements privés. Ces derniers dépendent du domaine

des études. Le théâtre, par exemple, se présente comme un parent pauvre.

Revoir les règles

Au vu du nombre des étudiants étrangers qui s'y pressent (44% des étudiants sont d'origine étrangère), les ESA belges maintiennent malgré tout leur bonne réputation.

Au regard du budget de la Communauté française, il paraît néanmoins difficile qu'un refinancement structurel soulage prochainement les ESA. Le ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt (PS), a prévu un refinancement de 107 millions d'euros d'ici 2019 pour l'ensemble de l'enseignement supérieur. Mais les ESA ne recevront que de maigres moyens pour l'administratif. Face aux hautes écoles et universités, elles pèsent peu dans les négociations. Et on leur rétorque qu'elles bénéficient déjà d'une enveloppe de financement ouverte.

Il n'y aura donc pas de changements importants prochainement. Mais il serait déjà possible d'améliorer les choses, insistent des acteurs. *"Pourquoi la Communauté française, pour son réseau, ne pourrait-elle pas faire un screening de tous les bâtiments destinés aux ESA pour voir comment les gérer au mieux et en amont des difficultés? Un plan d'action global amènerait certainement des économies de long terme et faciliterait la vie de chacun"*, insiste Caroline Mierop. *"Et pourquoi ne pourrait-on pas également revoir la règle qui distingue les financements consacrés au fonctionnement et ceux consacrés au pédagogique?"* Cela offrirait aux établissements plus de souplesse pour établir leur budget, interroge, en tant que directeur de l'IAD, Serge Flamé.

"Dans la gestion des bâtiments, tout est fait à minima et dans l'urgence. Il faut qu'une chaudière lâche pour qu'elle soit remplacée."

Caroline Mierop

Directrice de l'Ecole nationale des arts visuels de la Cambre.

Repères

Un paysage stabilisé

Fusions. Avant le décret Paysage qui a réorganisé en 2013 l'enseignement supérieur en Belgique francophone, il y avait des velléités de fusions entre des ESA. Désormais, les projets sont dans les tiroirs, le décret ayant réorganisé l'enseignement par bassins géographiques. Comme le glisse Bernard Bay, directeur de l'académie des Beaux-Arts de Tournai, il existe également une volonté dans de nombreux établissements de rester petit et spécifique. Notamment pour favoriser un meilleur encadrement pédagogique.

Fermetures. Si des difficultés liées aux financements existent, il n'y aurait pas de risques d'assister prochainement à une fermeture d'une ESA. Suite à l'introduction en 2001 du système actuel de financement, les conservatoires de musique, et particulièrement celui de Liège, ont souffert. Il a été alors décidé dans les calculs de financement qu'un étudiant en conservatoire vaut 1,5 étudiant dans un autre domaine d'étude artistique.

LE PAYSAGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ARTISTIQUE

1 Conservatoire royal de Bruxelles
BRUXELLES
Musique et arts dramatiques

2 Académie royale des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles
BRUXELLES
Arts plastiques, visuels et de l'espace

3 Ecole de Recherche graphique (Erg)
BRUXELLES
Arts plastiques, visuels et de l'espace

4 École supérieure des Arts Saint-Luc de Bruxelles
BRUXELLES
Arts plastiques, visuels et de l'espace

5 Institut national supérieur des Arts du Spectacle et des Techniques de Diffusion (Insas)
BRUXELLES



6 École supérieure communale des Arts de l'Image «Le 75»
BRUXELLES
Arts plastiques, visuels et de l'espace

7 École nationale supérieure des Arts visuels de La Cambre
BRUXELLES
Arts plastiques, visuels et de l'espace

8 École supérieure des Arts du Cirque
BRUXELLES

9 École supérieure des Arts Institut Saint-Luc à Tournai
RAMEGNIES-CHIN
Arts plastiques, visuels et de l'espace

10 Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai
TOURNAI
Arts plastiques, visuels et de l'espace

11 Art2
MONS
Arts visuels, musique, théâtre

12 Institut des Arts de Diffusion IAD
LOUVAIN-LA-NEUVE
Arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication

13 Institut supérieur de Musique et de Pédagogie Imep
NAMUR
Musique

14 Conservatoire royal de Liège
LIÈGE
Musique et théâtre

15 École supérieure des Arts Saint-Luc de Liège
LIÈGE
Arts plastiques, visuels et de l'espace

16 École supérieure des Arts de la Ville de Liège
LIÈGE
Arts plastiques, visuels et de l'espace

● Réseau libre
● Réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles
● Cocof
● Réseau subventionné communal